

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

COMMUNE DE NAVARRENX  
1 Place d'Armes  
64190 Navarrenx

Le Maire,

Je soussigné(e) (1) :  M  Mme  
Nom : FOLQUET  
Prénoms : CINDY  
Profession ou qualité :  
Adresse : OGENNE - CAMPTORT

Association : LES PITCHOUNS DES RENFARTS

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

A l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3  catégorie 4 (3)

Lieu : Salle des Sports Navarrenx

Du : 26/06/26 à 16 heure(s) 00

Au : 26.06.26 à 23 heure(s) 59

et Du : à heure(s)

Au : à heure(s)

A l'occasion de (4) : FETE DES ECOLES

Fait à : Navarrenx

Le : 11/09/2023

Signature,



## ARRETE DU MAIRE N° 2026.0601

Le Maire de NAVARRENX

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art L.3335-1 du code de la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

est autorisé(o) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 26/06/2026 à 16 heure(s) ..

au : 26/06/2026 à 23 heure(s) 59

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s)

à (5) : Salle des Sports de Navarrenx

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité

En mairie, le : 01/06/2026

Le Maire,



(1) Patronymie, prénom(s), profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie et le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique, indiquez

(4) Indiquer le motif, l'objet, l'objet de l'événement, la date, etc

(5) Indiquer le lieu ainsi que la destination du débit

Exemplaire destiné  au demandeur  à la gendarmerie  à la préfecture  à la mairie